



**BULLETIN
MUNICIPAL
N°23**

JUILLET 2021

L'INFO DU GRAND AIRVAULT

**AIRVAULT
BORCQ-SUR-AIRVAULT
SOULIÈVRES
TESSONNIÈRE**



BORCQ-SUR-AIRVAULT



SOULIÈVRES



TESSONNIÈRE



ÉDITO



LE VIEUX RELAIS RENAÎT !

« Réveillez-moi dès que l'été commence ! » aurait pu dire le Vieux Relais. Projet majeur de cette décennie, attendu depuis de nombreuses années : la rénovation du Vieux Relais est terminée et son ouverture effective. Quelle joie de retrouver, au terme de sept années consacrées aux études, à la recherche de financements, aux fouilles archéologiques et aux travaux, ce lieu, *cher au cœur de nombreux Airvadais*, enfin ouvert aux habitants du territoire et aux personnes de passage ; UNE RENAISSANCE ! Les multiples possibilités d'exploitation de ce lieu, les installations déjà réalisées - le Bistrot, l'Office de Tourisme - et celles à venir, permettent, d'ores et déjà, d'envisager une utilisation dynamique qui participera à la redynamisation de notre centre-ville.

Depuis le 19 mai, le Gouvernement lève progressivement les mesures liées à la pandémie de la Covid-19. Ces derniers mois furent éprouvants pour tous. Quel plaisir de retrouver enfin le bonheur des choses simples comme profiter des terrasses, dîner au restaurant, faire des achats comme bon nous semble dans les commerces locaux et au marché hebdomadaire ou encore participer à un apéro-concert au Domaine de Soulièvres ! La vie reprend ainsi son cours.

La nouvelle exposition du Musée municipal Jacques GUIDEZ qui retrace l'histoire de la photographie est à découvrir et les collections permanentes à re-découvrir. Différentes possibilités de parcourir notre territoire s'offrent à vous. Comme chaque année, ce numéro ne manque pas de mettre en avant les événements estivaux qui illustrent la richesse et la diversité, parfois méconnues, de notre territoire et la belle vivacité associative de notre Commune. Aussi, permettez-moi de remercier toutes celles et ceux

qui s'investissent auprès des associations et des acteurs du territoire pour le rendre dynamique et agréable à vivre en proposant une offre culturelle, sportive ou encore de lien social accessible et diversifiée.

La trêve estivale et les beaux jours sont aussi l'occasion pour les services et les entreprises retenues de réaliser des travaux dans les écoles et dans la Commune, plus généralement. Ainsi, d'importants chantiers de voirie sont engagés sur l'ensemble du territoire pour un montant proche du million d'euros. L'école maternelle des Corderies va bénéficier d'un investissement de 60 000 € permettant la reprise complète de la cour de récréation, sa mise en accessibilité et l'installation de nouveaux jeux pour les enfants.

« L'Esplanade des Services » poursuit son avancée. Ainsi, ce site accueillera avant la fin de l'année une Maison d'Assistantes Maternelles pour une capacité de 16 enfants et un tiers-lieu. La construction de la Maison de Santé portée par la Communauté de communes Airvadais-Val du Thouet devrait être livrée au début du 2e trimestre 2022. Elle accueillera, avec certitude, de nombreux professionnels de santé regroupés en son sein : *une belle victoire pour notre territoire !*

Le projet de modernisation de la Cimenterie CALCIA « Airvault 2025 » entre dans sa phase de concertation. Je vous invite à y participer et à donner votre avis. *Le mien est, sans aucune modération, favorable à la modernisation de ce process industriel avec l'utilisation des meilleures techniques disponibles.* La cimenterie est un élément de fierté dans l'histoire locale du 20e siècle et doit le rester pour le suivant. Aussi, ce projet « Airvault 2025 », attendu par tous, est une vraie opportunité de conserver cette belle dynamique industrielle et entrepreneuriale territoriale.

Ces mois de l'année invitent à des jours meilleurs avec un contexte sanitaire plus favorable. Je vous souhaite donc à tous une joyeuse période estivale ; qu'elle soit ponctuée de moments agréables à partager avec ceux qui vous sont chers.

Olivier FOUILLET

Maire d'Airvault

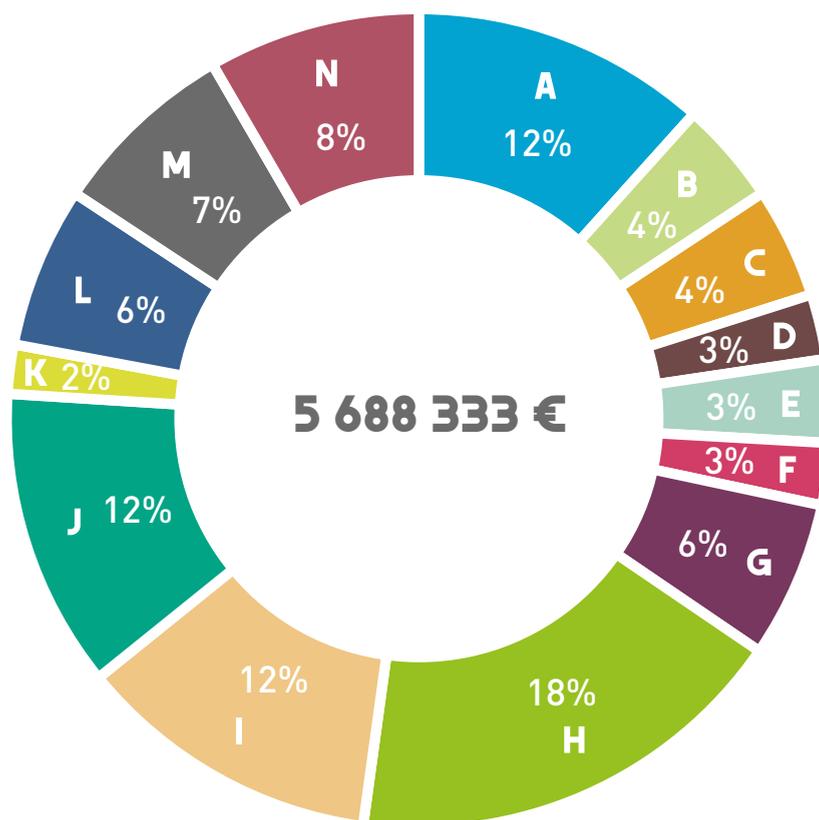
Conseiller départemental

SOMMAIRE

FINANCES	P.3
TRAVAUX DÉBUT 2021	P.4-7
AFFAIRES SCOLAIRES	P.8-9
PROJETS EN COURS	P.10-11
ZONES D'HABITAT	P.12-13
ENVIRONNEMENT	P.14
ECONOMIE	P.15
SPORT, JEUNESSE ET CULTURE	P.16-18
AGENDA DES MANIFESTATIONS	P.19
ACTIONS SOCIALES	P.20-21
DEVOIR DE MÉMOIRE	P.22-23

INVESTISSEMENTS 2021

Les dépenses d'INVESTISSEMENT



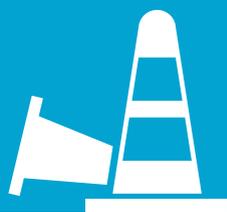
- A** Réserves foncières, matériels roulants et techniques : **661 382 €**
- B** Mairie et église de Barroux, rénovation Salle de Soulièvres, Pavillon de chasse et Chapelle de Soulièvres : **230 815 €**
- C** Restauration Monuments historiques : **249 379 €**
- D** Ecoles des Corderies, Pérochon, Restaurants scolaires : **145 975 €**
- E** Bâtiments : Ateliers municipaux, mairie, CCAS : **186 434 €**
- F** Aménagement Vallée St-Pierre et autres aménagements : **138 861 €**
- G** Réhabilitation du Vieux Relais : **351 884 €**
- H** Esplanade des services : MAM, Tiers-lieu, Parking et abords : **1 002 653 €**
- I** Travaux voirie 2020/2021 : **682 900 €**
- J** Rénovation/extension Salle Annexe : **673 160 €**
- K** Bâtiments centre ville Petites Villes de Demain - attractivité : **110 000 €**
- L** Remboursements d'emprunts : **361 500 €**
- M** Création lotissements : **418 594 €**
- N** Opérations d'ordre comptable : **474 796 €**

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, lors de sa séance du 1er juin, a pris en considération les conséquences financières liées à la crise sanitaire pour nos associations locales. Aussi, il a été décidé de maintenir les subventions 2021 à hauteur de celles versées en 2020. Pour ce faire, une subvention exceptionnelle « COVID » a été attribuée aux associations qui, voyaient leurs subventions baisser en 2021 par rapport à 2020.

Ainsi, un cumul de 101 558,79€ a été voté en faveur d'associations dont 5 150€ au titre de la subvention exceptionnelle Covid.

« Les associations sont des lieux d'intégration sociale, notamment pour les enfants, qu'il faut savoir soutenir », a dit Monsieur le Maire lors de ce vote en Conseil Municipal.



Rétrospective des TRAVAUX DÉBUT 2021



DISPOSITIF "1000 CHANTIERS"

Vous avez peut-être vu apparaître ces petits panneaux.

La commune d'Airvault, en bénéficiant du soutien financier du département des Deux-Sèvres dans le cadre du dispositif « 1000 Chantiers » prévu pour relancer l'économie locale en favorisant l'investissement des collectivités, vient de réaliser 5 projets pour 50 000€ de travaux et recevoir une subvention de 25 000€.

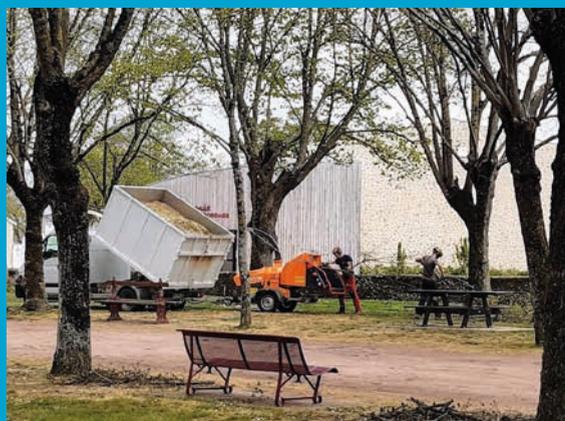
Les travaux réalisés et soutenus sont :

- 1-2 Le changement de menuiseries (portes et fenêtres) dans les écoles publiques Ernest Pérochon et Les Corderies,
- 3-4 Le passage en technologie LED de l'éclairage public des rues de la Bernardière à la Maucarrière et de la Folie à Airvault,
- 5 L'installation de la climatisation sur la salle du conseil municipal/salle des mariages.

PLACE DES PROMENADES

Les arbres de la Place des Promenades viennent de bénéficier d'un entretien afin de poursuivre leur croissance dans les meilleures conditions possibles. Aussi, une entreprise spécialisée est intervenue afin de les débarrasser des branches mortes et autres rejets disgracieux.

Le broyat obtenu servira à protéger les autres végétaux contre la sécheresse.



ESPACES VERTS

Bien que la pluie se soit faite attendre au printemps, les agents des espaces verts ont toujours beaucoup de travail. Des saisonniers ont été recrutés dès la fin avril. Toutefois il est impossible d'enrayer totalement le développement des herbes folles. Certains ont la sensation d'une forme de laisser-aller, il n'en est rien, c'est simplement le retour de la nature en ville, dans les bourgs et villages.

Les élus ont fait le choix de limiter les massifs et de replanter des arbres de haute tige. Trois arbres de Judée ont ainsi été plantés à l'entrée de Repéroux et cinq grands arbres sur le massif entièrement renouvelé, près du Monument aux Morts à Airvault.

LES BÂTIMENTS - LE PATRIMOINE



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) du Thouet a finalisé la réhabilitation de ses locaux grâce à l'investissement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) des Deux-Sèvres et l'accompagnement financier, à hauteur de 30 000 €, de la commune d'Airvault.

Ces travaux, sur la caserne située à Airvault, ont permis l'extension du bâtiment attenant à la caserne actuelle.

La Commune a souhaité intervenir dans le financement de cette extension, afin de permettre l'accueil des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) au sein de la caserne et susciter ainsi les futures vocations indispensables à la protection des populations locales.



RESTAURATION DU TABLEAU "LE BAPTÊME DU CHRIST"

Le tableau «Le baptême du Christ par Saint Jean-Baptiste», situé dans l'abbatiale Saint-Pierre d'Airvault est parti en restauration dans les ateliers de Sophie JARROSSON à Nantes, fin mars.

Réalisé par Ardouin JACQUELIN, peintre niortais, il est acheté en 1826 par la Fabrique. Le bas de la toile est très abîmé (le décor a complètement disparu) et percé par endroit. On constate un développement de moisissures circulaires qu'il convient de stopper. La peinture est craquelée et très empoussiérée, avec des traces de coulures.

Ce grand tableau placé au-dessus des fonts baptismaux devrait retrouver sa place d'ici la fin de l'été.



LE STADE D'HONNEUR

Le mur de clôture du stade d'honneur et de la salle Augustin BORDAGE avec la rue Pierre LAILLÉ vient d'être finalisé par les agents municipaux. Construit en pierres de pays sur sa partie basse avec une surélévation en bois rappelant les extérieurs de la salle adjacente.

L'arche d'entrée du stade municipal a également été repeinte.

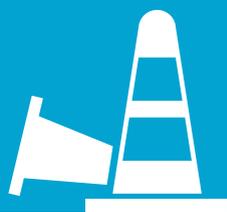


RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

L'église Saint-Pierre de Barroux possède de jolis vitraux de 1920 et 1923, signés de Lux FOURNIER et G. P. DRAGANT. Malheureusement, le temps les fragilise et l'intrusion de pigeons dans le clocher n'a rien arrangé. La municipalité a donc entrepris de faire restaurer les deux vitraux de la façade principale par un artisan verrier deux-sévriens, Isabelle COUSIN « Des idées en verre » (Coulon).

Afin de les protéger, des grilles ont été posées devant toutes les baies, n'altérant nullement la lumière et les couleurs resplendissantes de ces vitraux visibles de l'intérieur.





Rétrospective des TRAVAUX DÉBUT 2021

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE LA MAIRIE DE SOULIÈVRES

Les panneaux d'affichage installés sur le mur extérieur Place de la Croix, ont été déplacés sous le préau qui est situé devant la Mairie.

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, un béton désactivé a été réalisé par les agents communaux. Ceux-ci ont également réalisé une plateforme afin de mettre en valeur la cuve baptismale datée de 1599 (auparavant située dans un recoin devant l'église).

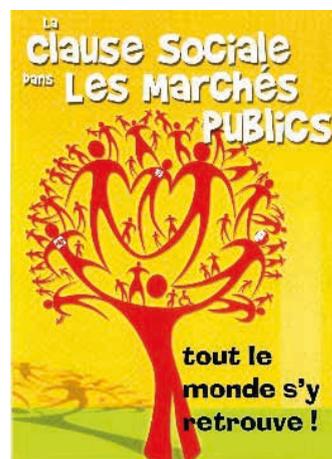


LE VIEUX RELAIS

BILAN DES CLAUSES SOCIALES DANS L'OPÉRATION DE RÉHABILITATION DU VIEUX RELAIS

Pour ce chantier, les clauses sociales ont représenté :

- 1 377 heures de travail réalisées sur la période du chantier pour une estimation de départ à hauteur de 1 015 heures, soit une réalisation à plus de 135 % de l'objectif !
- 13 personnes en insertion ont travaillé sur ce chantier,
- 1 personne avec un niveau Baccalauréat, 12 avec un niveau CAP ou aucun diplôme,
- 6 personnes de plus de 51 ans, 2 entre 41 et 50 ans, 1 entre 26 et 40 ans, 4 moins de 26 ans,
- 9 demandeurs d'emploi longue durée, 4 jeunes sans qualification, 6 de plus de 50 ans, 4 bénéficiaires des minimas sociaux (les critères peuvent se cumuler),
- 2 personnes résidaient en Airvaudais, 4 en Thouarsais, 1 en Bocage, 2 en Gâtine, 4 dans les départements limitrophes.



Mais au fait, les clauses sociales, qu'est-ce que c'est ?

Les clauses sociales sont utilisées par un maître d'ouvrage (la commune d'Airvault dans le cadre du chantier du Vieux Relais) lorsque celui-ci souhaite au travers de ses marchés publics, permettre à des personnes en difficulté d'insertion professionnelle, de travailler, directement ou pour le compte des entreprises titulaires de ces marchés publics. Elles visent donc à favoriser la mise en situation de travail de ces

personnes, à développer leurs aptitudes et compétences professionnelles en vue de s'adapter aux besoins des entreprises et à (re) trouver un emploi durable.

Merci à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Thouarsais pour l'accompagnement de la collectivité et des personnes insérées dans le cadre de ce chantier.



LOCATIONS

APPEL À CANDIDATURES POUR LA LOCATION D'ESPACES AU VIEUX RELAIS À AIRVAULT

Le Vieux Relais, entièrement réhabilité et livré au 1er avril 2021, est un Tiers-Lieu hybride et la pierre angulaire d'un projet global de redynamisation du centre-ville historique d'Airvault visant à valoriser, animer et accueillir les visiteurs.

L'objectif est de faire revivre le centre historique de la Commune, faire en sorte que les Airvaudais se le réapproprient et que les touristes trouvent un lieu d'animations. Cet espace répondra à plusieurs fonctions : culturelle, commerciale, touristique et de loisirs.

Autour de sa place centrale, il sera possible de trouver un café-bar avec restauration rapide, cinq loges pouvant accueillir des artisans d'art, artistes-créateurs, brocanteurs et autres boutiques mettant en valeur les savoir-faire locaux, enfin un préau couvert pour l'accueil de la terrasse du bar mais également devant permettre les expositions, ateliers ouverts au public ou toute autre manifestation culturelle.

Aussi, sur ce site du Vieux Relais, la commune d'Airvault propose à la location des loges destinées à l'animation du lieu. Deux loges sont disponibles allant d'une surface de 45 à 60 m².



Elles sont louées par bail commercial selon leur emplacement et leur accessibilité, de 130 à 185 € par mois la première année avec une tarification progressive portant les loyers en 3e année entre 180 et 280 €. Chaque loge possède un espace en RDC accessible PMR pour la vente, un espace de rangement en RDC ou au 1er étage, un point d'eau. 3 loges disposent d'un sanitaire privatif, les 2 autres se partagent un sanitaire commun.

Les charges de fluides (eau, assainissement et électricité) sont à la charge des preneurs. Du 1er juin au 30 septembre, le bail prévoit une ouverture contractuelle 6 jours/7, dont le week-end obligatoirement.

Un dossier de candidature est à faire parvenir à la Mairie d'Airvault, 1 rue Constant Balquet 79600 AIRVAULT ou par mail : mairie@airvault.fr. Il devra permettre de vous présenter et mettre en avant votre projet, vos réalisations ou produits, afin de participer à la dynamisation du lieu.



L'OFFICE DU TOURISME A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 8 juin, l'Office du Tourisme de l'Airvaudais Val du Thouet s'est installé 3 rue Porte Caillon, dans les locaux rénovés du Vieux Relais, où sont désormais accueillis les touristes, comme toute personne désireuse de découvrir notre territoire « autrement ».

La commune d'Airvault participe au développement touristique en finançant la prise en charge d'un agent sur la saison estivale.

Les horaires d'ouverture ont ainsi été élargis afin de mieux répondre aux attentes :

Du 1er mai au 14 juin, du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30

Du 15 juin au 30 septembre, du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Puis, en octobre, du jeudi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30.



Retour sur les

AFFAIRES SCOLAIRES

ÉCOLE MATERNELLE DES CORDERIES

L'école autrement.

L'école s'est engagée dans un projet d'envergure : l'école dehors !

Une demi-journée par semaine les élèves de toute l'école sortent des murs pour faire classe en extérieur.

C'est ainsi que les élèves se rendent au Clos de l'Abbaye situé à côté de l'école, pour apprendre autrement. Les élèves ont installé des nichoirs faits en classe, un hôtel à insectes, avec l'aide précieuse des employés des espaces verts. Une parcelle ensauvagée est prévue pour y observer la faune et la flore. Le programme du cycle 1 n'est pas mis de côté pour autant, dans la mesure où les enseignantes proposent des activités pour trier, compter, écrire, dessiner, peindre, faire de la motricité d'une autre façon qu'en classe. Les enfants ont tout le loisir de développer leur imaginaire, l'entraide, l'empathie dans cet espace ouvert où la nature devient une source d'apprentissage.

Mais d'autres lieux sont utilisés également, la prairie du Domaine de Soulièvres où l'école souhaite investir une parcelle pour y fabriquer des cabanes, y installer un canapé forestier, un lieu où les élèves pourront s'installer et y faire des activités d'écoute, de langage. Tout simplement se promener dans ce bel endroit et y découvrir des éléments du patrimoine au détour d'un sentier, tel que le Pavillon de chasse ou la Chapelle.

Ce projet inscrit dans la durée, permet aux élèves d'apprendre différemment avec un sentiment de liberté, pour leur plus grand bonheur, ravis de s'immerger et de découvrir la nature par tous les temps.

Par ailleurs, l'école maternelle des Corderies a accueilli des stagiaires en formation de professeur des écoles à l'INSPE de Niort.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PÉROCHON

Retour sur la plantation de l'arbre de la laïcité dans la cour de l'école.

Le jeudi 10 décembre 2020, un ginkgo biloba a été planté dans la cour de l'école, dans le cadre de la journée de la laïcité à l'École de la République. Cet arbre a été choisi pour symboliser la laïcité. La plantation s'est faite par les élèves lors d'une cérémonie réunissant toutes les classes accompagnées de leurs enseignants ainsi que de Madame GUILBOT, Adjointe en charge des affaires scolaires, Madame ROCHER, Chargée des relations avec les établissements scolaires, Messieurs PENIT et NAUD Délégués départementaux de l'Éducation Nationale et de Monsieur HALBERT, Conseiller pédagogique de la circonscription de Thouars.

Les élèves ont alors présenté leur travail, né de la réflexion menée en classe sur le thème de la laïcité.

Bravo à eux pour le travail accompli et longue vie à cet arbre, symbole de laïcité.

MASQUES À L'ÉCOLE

Distribution de masques dans les écoles élémentaires Ernest Pérochon et Sainte-Agnès.

Les enfants scolarisés à Airvault, du CP au CM2, ont reçu de la part de la Commune plusieurs lots de 2 masques, lavables 30 fois, homologués catégorie 1 par la DGA (Direction Générale des Armées). Ils ont été fabriqués en Deux-Sèvres par des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT des Ateliers Bressuirais.

Madame GUILBOT, Adjointe aux affaires scolaires, a participé à ces distributions aux côtés des enseignants.





INSCRIPTIONS SCOLAIRES

■ Pour l'inscription d'un enfant à l'école publique maternelle des Corderies ou élémentaire Ernest Pérochon, un document est disponible soit sur le site de la mairie, soit à l'accueil de la mairie. Les documents à fournir sont les suivants :

- Document de pré-inscription complété
- Copie du livret de famille
- Copie du carnet de santé : les vaccinations
- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance scolaire
- Certificat de radiation si changement d'école (fourni par l'établissement de départ).

■ Pour l'inscription à l'un des restaurants scolaires, les formulaires sont à retirer à la mairie. Le prix du repas est de 2.70 € pour les maternelles et primaires et de 3.80 € pour les collégiens de Ste Agnès. Les repas sont facturés en fin de mois suivant le nombre de repas pris par l'élève.

■ La Mairie propose un service de garderie gratuite (pour les parents qui travaillent) de 8h00 à 8h50 et de 16h30 à 17h15, pour les élèves des écoles des Corderies et Ernest Pérochon. L'accueil est assuré par le personnel communal. Un formulaire d'inscription est disponible soit sur le site de la mairie, soit à l'accueil de la mairie.

Vos dossiers sont à déposer :

En prenant rendez-vous auprès de la mairie à Airvault en appelant le 05 49 64 70 13.

En envoyant par mail l'ensemble des pièces scannées sur l'adresse marie@airvault.fr.

En les déposant dans la boîte aux lettres de la mairie situé 1 rue Constant BALQUET à AIRVAULT, ou celles des mairies annexes. Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont possibles tout au long de l'année.

■ Transport scolaire : les transports scolaires sont gérés par la Région Nouvelle Aquitaine. Pour toute inscription : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>. Les frais d'inscription sont gratuits jusqu'au 20 juillet 2021. Passé cette date, des frais de dossier d'un montant de 15 € seront facturés pour inscription tardive.



Inscriptions scolaires :
Service des affaires scolaires
 05 49 64 69 53

Ecole élémentaire Ernest Pérochon

2 rue Ernest Pérochon
 05 49 64 71 11
 Directrice : S. Sibileau

Ecole maternelle des Corderies

2 place des Corderies
 05 49 64 72 08
 Directrice : S. Ayrault

*Garderie municipale gratuite
 de 8h à 8h50 et de 16h30 à 17h15*

RESTAURANTS SCOLAIRES

La commune d'Airvault, après avoir réorienté ses approvisionnements vers plus de produits locaux et bio, souhaite rapprocher les producteurs qui livrent leurs produits du territoire, des enfants qui les dégustent dans nos établissements. Plusieurs producteurs devaient se succéder. Bien manger à l'école : c'est de l'énergie pour apprendre !

Finalement, du fait du contexte sanitaire, seul Antoine GORRY « Sur nos terres » d'Auboué, producteur de céréales et de pâtes, en conversion BIO, a pu rencontrer 2 classes (CE2 et CE2/CM1) de l'école Ernest Pérochon et des collégiens du restaurant scolaire de la rue des Halles. Les échanges ont porté sur :

- La méthode de fabrication des pâtes,
- Les différents blés (dur et tendre),
- La recette de la pâte à pâtes (farine et eau SANS œuf),
- Le séchage de 2 jours qui permet de ne pas avoir d'additif et de préserver les nutriments.

Au menu le jour de la visite : un gratin de pâtes, de chez Antoine GORRY, préparé par les agents.

Nos remerciements sincères et appuyés à M. GORRY pour sa disponibilité et la qualité des échanges avec les enfants de nos restaurants scolaires.

L'expérience sera renouvelée avec d'autres producteurs.





Point sur les

PROJETS EN COURS

VOIRIE

Les travaux de voirie 2021 confiés à l'entreprise Colas sont commencés sur le Grand-Airvault. Près de 1 000 000 € vont être investis cette année sur la Commune dont 110 000 € sur 3 des 4 Communes déléguées de Borcq-Sur-Airvault, Soulièvres et Tessonnière.

► Soulièvres :

La VC 11 allant de Barroux à la RD 28 a été refaite en enrobé au printemps.

La rue des Grandes Vignes à Repéroux et la partie de la Grande rue de Repéroux qui restait à rénover sont en cours de réalisation.



► Borcq-Sur-Airvault :

La rue Jean Gaudriau a été refaite en enrobé.

Les 2 placettes rue des Acacias ont également été refaites en enrobé.

Le revêtement de la Route des Pate-lières, allant de Borcq à Availles a été repris.



► Tessonnière :

Le revêtement de la VC 1 allant de la D 938 à Enjouran et le revêtement de la VC 5 allant de La Maucarrière à Enjouran ont été repris.



► Airvault :

Le parking de l'Esplanade des services est prévu dans cette enveloppe financière, tout comme les travaux de voirie rue de la Chapelle Fondue, rue des Chenevières (1^{ère} tranche) ou encore les trottoirs de la rue Ernest Pérochon et ceux de la rue de Rochette.

Par ailleurs, les travaux de réparation de voirie dénommés PATA (Point À Temps Automatique) sont également en cours sur le Grand-Airvault. Des peintures routières seront refaites sur l'ensemble du territoire communal, afin d'améliorer la signalisation horizontale, et par là-même, renforcer la sécurité des usagers de la route.



PETITES VILLES DE DEMAIN

Depuis le 11 décembre 2020, Airvault fait partie des 1000 communes qui ont été retenues sur l'ensemble du Territoire national pour le programme « Petites villes de demain ».

Mais en quoi consiste ce programme ?

Les objectifs sont clairement positionnés par l'Etat comme accélérateurs de la relance et des projets de territoire. C'est l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires qui pilote la mise en œuvre avec les Préfets de Département.

Plus concrètement, « Petites villes de demain » permet de bénéficier de soutien en ingénierie, de partager les expériences et le partage de bonnes pratiques au sein du réseau des villes participantes et de mobiliser plus facilement des financements sur des mesures thématiques ciblées.

Ce programme est le moteur qui doit permettre de faciliter, pour les 6 prochaines années, la réalisation des projets identifiés dans un autre programme : l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

C'est la Communauté de Communes qui porte l'adhésion au programme « Petites villes de demain ».

L'ESPLANADE DES SERVICES

Sur le site de l'Esplanade des services avec sa Maison des Assistantes Maternelles, son Tiers-Lieu et sa Maison de Santé Pluridisciplinaire, les travaux de ce chantier d'envergure vont bon train.



SALLE ANNEXE

Le projet d'extension et de rénovation de la Salle Annexe se concrétise, ce qui renforcera l'offre d'équipements sportifs sur le territoire communal.

Le projet présente une entrée mutualisée entre la Salle Annexe et la Salle de Tennis de Table, cette extension offrira 4 vestiaires et des zones de stockage.

Le coût de l'opération est estimé à 700 000 € TTC. Des financements de l'Etat, de la Région sont attendus et viendront réduire la part d'autofinancement.

La réimplantation du skate parc est à l'étude.

Par ailleurs, le conseil municipal a souhaité dénommer cet espace « Complexe sportif René BRENET ».

Professeur d'EPS au Collège VOLTAIRE de 1963 à 1996, entraîneur du club de foot, c'est en tant qu'entraîneur de l'équipe féminine de basket que René BRENET s'est distingué en portant l'équipe jusqu'à évoluer en nationale 4. Elu municipal de 1971 à 1977 puis de 1989 à 1996, René BRENET a été fait Chevalier dans l'Ordre National des Palmes Académiques en 1992. Il s'est éteint le 26 avril 2018, mais reste bien présent dans la mémoire de nombreux Airvaudais.



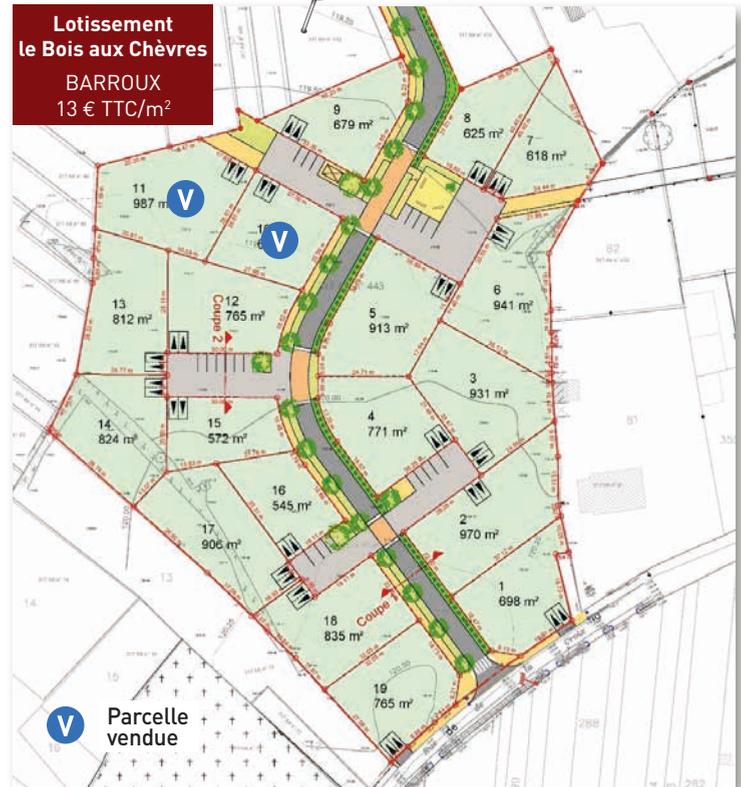
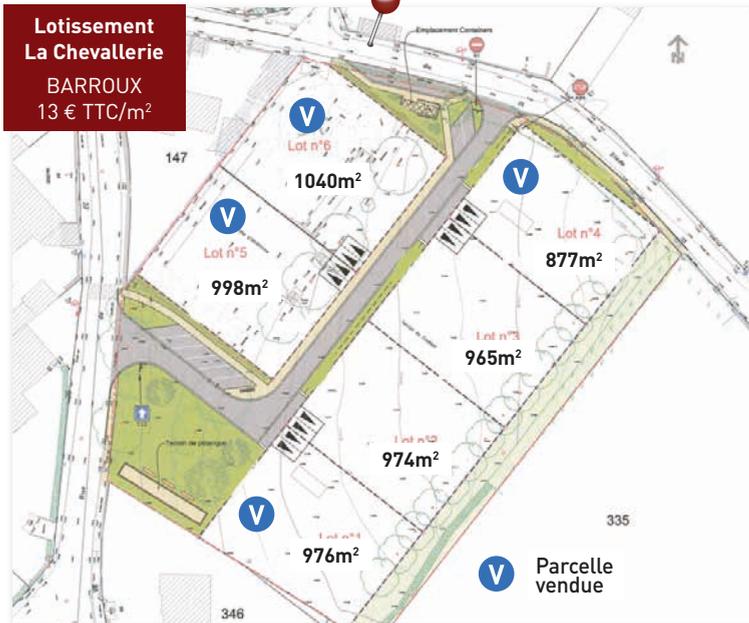
Point sur les

ZONES D'HABITAT

URBANISME - LOTISSEMENTS

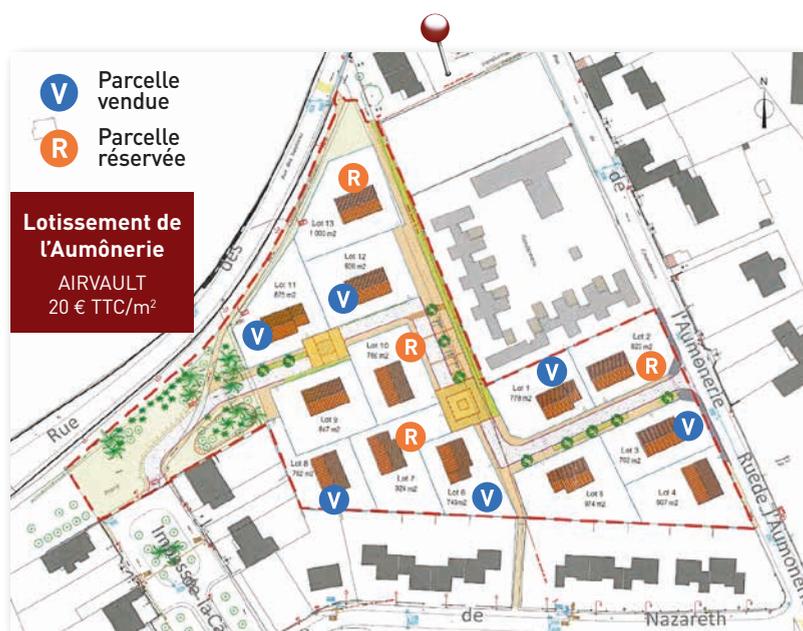
Plusieurs parcelles sont disponibles à la vente sur le Grand-Airvault,

À 10 mn de Thouars, 15 mn du Centre hospitalier de Faye-L'Abbesse, 22 mn de Bressuire et Parthenay et 55 mn de Poitiers. Airvault, 3 300 habitants, offre un très bon niveau de services : supermarché, galerie marchande, commerces de centre-ville, marché le samedi matin, professionnels de santé, établissements scolaires de la maternelle au collège, nombreuses associations sportives et culturelles, banques, assurances, Maison France Services, artisans, transport RDS à Airvault et Barroux...



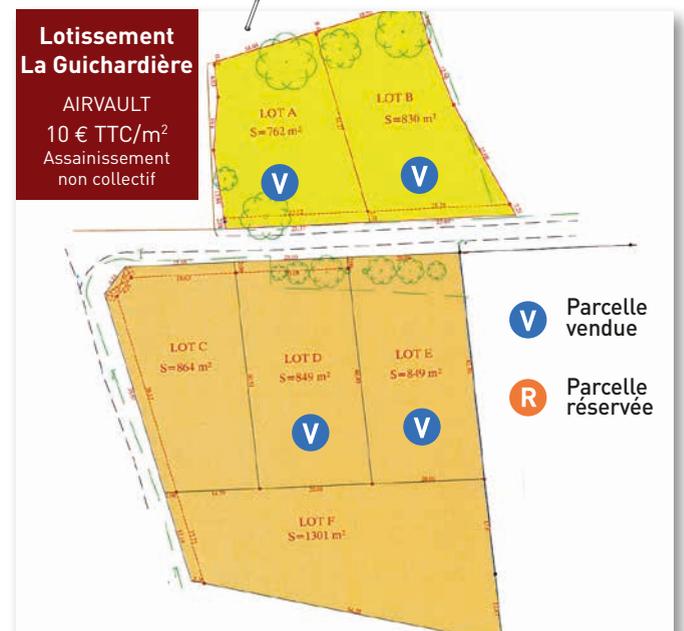
LOTISSEMENTS SOULIÈVRES

Sur le site de La Chevallerie, 2 parcelles de 965 et 974 m² et sur le site du Bois aux Chèvres, 17 Parcelles de 545 à 970 m² viabilisées (eau, électricité, téléphone et assainissement collectif) avec frais de raccordement inclus dans le prix de vente qui est de 13 € TTC le m².



LOTISSEMENT DE L'AUMÔNERIE

Sur le site de l'Aumônerie à Airvault, 3 parcelles de 700 à 1000 m² viabilisées (eau, électricité, téléphone, assainissement collectif) avec frais de raccordement inclus dans le prix de vente qui est de 20 € TTC le m².



LOTISSEMENT DE LA GUICHARDIÈRE

Village de La Guichardière, 2 parcelles de 864 et 1301 m² viabilisées (eau, électricité et téléphone) Assainissement individuel à prévoir. Le prix de vente est fixé à 10 € TTC le m².



Lotissement Le Petit Prince
REPÉROUX
13 € TTC/m²

LOTISSEMENT SOULIÈVRES

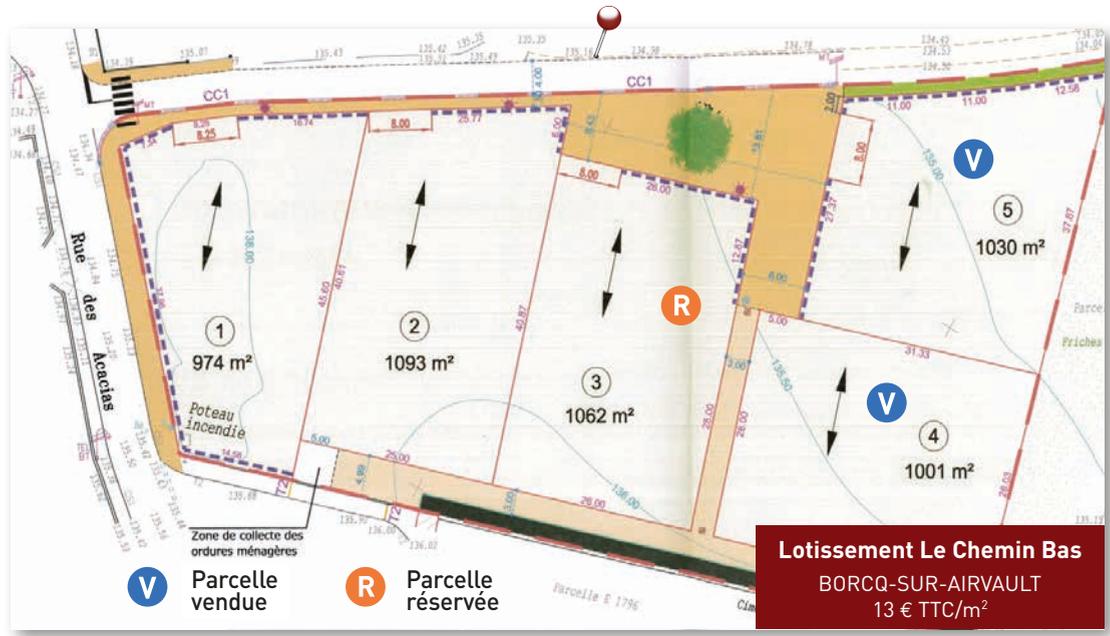
A Repéroux, le chantier de viabilisation du Lotissement du Petit Prince est lancé. Avec l'ambition assumée d'accueillir une nouvelle population sur notre belle Commune nouvelle d'Airvault, 16 lots seront bientôt disponibles à la vente, pour 13 € du m², sur ce village de la Commune déléguée de Soulièvres.

Ces travaux ont permis de découvrir une caverne souterraine, comportant 3 salles, un couloir et 3 silos. La responsable du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) de Poitiers et deux spéléologues sont descendus à l'intérieur. Un archéologue a été consulté et a donné son accord pour que ces pièces soient comblées, afin d'éviter les accidents liés à un effondrement du terrain.

Il semblerait que cet ensemble date du Moyen Age, entre le 10^e et le 13^e siècle.

LOTISSEMENT BORCQ-SUR-AIRVAULT

Borcq-sur-Airvault sur le site du Chemin Bas, 2 parcelles de 974 et 1 094 m² viabilisées (eau, électricité, téléphone et assainissement collectif) avec frais de raccordement inclus dans le prix de vente fixé à 13 € TTC le m².



Lotissement Le Chemin Bas
BORCQ-SUR-AIRVAULT
13 € TTC/m²



Deux nouveaux lotissements sont en cours d'étude sur la commune déléguée d'Airvault. La viabilisation des parcelles devrait démarrer au 4^e trimestre 2021. Ainsi sur le lotissement des Gélinettes, 5 parcelles seront disponibles et sur le lotissement de Mont, c'est 28 parcelles qui seront proposées à la vente.

LOTISSEMENT LES GELINETTES



LOTISSEMENT DE MONT





Question ENVIRONNEMENT



LA GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de Communes de l'Airvaudais Val du Thouet propose aux habitants de son territoire l'achat d'un composteur au tarif réduit de 10 €, vendu avec un bio-seau et un guide.

La commune d'Airvault s'associe à cette démarche et invite les administrés qui ne l'auraient pas encore fait, à contacter le service communautaire de gestion des déchets, afin de s'équiper du matériel nécessaire et valoriser ainsi ses déchets en les compostant.

Tel : 05 49 64 98 49 –
courriel : dechets@cc-avt.fr



PLANTATIONS "2 ARBRES PAR NAISSANCE ET MARIAGE"

Cette opération a permis de planter 42 arbres sur 2 sites Airvaudais concrétisant ainsi la volonté des nouveaux élus d'avoir des actions concrètes en matière de biodiversité et de développement durable.

Aussi sur le site de «Monts» des pommiers, poiriers, pruniers et abricotiers ont été plantés, enfin des noyers et amandiers ont pris place à «Ventel».



RAPPEL DE LA CCAVT

Dans les Points d'Apport Volontaire, seuls les emballages en vrac doivent être déposés dans les conteneurs.

La commune d'Airvault en appelle au civisme de chacun pour que ces points de collecte soient maintenus en bon état de propreté : ne déposez jamais vos déchets au pied des bornes.

Il en va de la salubrité publique et de l'image de notre commune.

RAPPEL

LES REFUS EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

OUI

Seule la collecte de "vrac" est autorisée



ELEVAGE L'AURELIENNE

*Spécialiste de l'Eco-Pâturage
Entretien ce site avec ses animaux
de la plus naturelle des façons*

Pour le bien de tous,
Merci de respecter les règles

- Ne pas nourrir les animaux
- ATTENTION CLÔTURE ELECTRIQUE
- NE PAS INTÉRESSER LES ANIMAUX

EARL L'AURELIENNE
Le Petit Doué
79250 NUEL LES AUBIERS

06 10 37 25 79
elevegelaurelienne@orange.fr
Elevage L'Aurelienne

ECO-PATURAGE

Nos éco-pâturées Traits-Poitevins de l'élevage de L'Aurelienne sont passées sur le site des Gélinettes, route de la Guichardière (photo ci-contre).

L'éco-pâturage expérimenté l'année dernière par la Commune, est ainsi reconduit. Aussi, des chevaux puis des caprins et ovins vont continuer à pâturer sur certaines propriétés communales !

Expérimenter et agir en faveur de la biodiversité restent un objectif majeur de la municipalité. Afin de poursuivre ce travail initié par des fauchages tardifs, l'idée d'un éco-pâturage a fait son chemin permettant l'économie de fauches et l'aspect positif pour l'environnement.

Lors de vos promenades, MERCI de bien vouloir respecter les consignes pour votre sécurité et le bien-être des animaux, à savoir : ne pas nourrir les chevaux, tenir vos animaux de compagnie en laisse, ne pas pénétrer dans l'enclos et enfin ne pas toucher aux clôtures et barrières.

CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC DU 1ER JUILLET AU 24 SEPTEMBRE 2021

LA CIMENTERIE D'AIRVAULT

Créée en 1919, l'usine d'Airvault est ancrée depuis plus de 100 ans sur ce territoire. Située à la frontière des trois grandes régions de la Nouvelle-Aquitaine, du Centre/Val-de-Loire, et des Pays de la Loire, **elle fournit tout l'Ouest et le Centre-Ouest de la France.**

La cimenterie produit et distribue plusieurs qualités de ciment.

Sa production contribue ainsi à **la construction de nombreux ouvrages de la région et de milliers de logements collectifs et de maisons individuelles.**

La cimenterie d'Airvault génère une **production 100 % locale**, de l'exploitation des carrières jusqu'à la production de ciment. Elle voit apparaître de nouveaux besoins pour l'avenir, à l'origine du projet de modernisation :

- La réduction de l'empreinte environnementale en engageant la décarbonation
- Le maintien de la compétitivité de l'industrie cimentière en France
- Une réponse aux attentes du marché de l'Ouest de la France
- Des équipements à moderniser

LES ENJEUX DU PROJET

- **Des enjeux environnementaux**
 - Réduire l'empreinte carbone de l'usine
 - Augmenter la part de déchets comme combustibles de substitution
 - Améliorer la performance énergétique en réduisant la consommation thermique et électrique de l'usine
- **Des enjeux réglementaires**
 - Limiter les émissions atmosphériques en adéquation avec l'évolution des exigences réglementaires.
- **Des enjeux industriels**
 - Améliorer l'efficacité des installations et la production
 - S'adapter aux attentes du marché
- **Des enjeux humains**
 - Assurer la montée en compétence des salariés
 - Développer l'attractivité du site
 - Améliorer les incidences du site et renforcer les échanges avec les acteurs locaux
- **Des enjeux pour la dynamique locale**
 - Maintenir un site pourvoyeur d'emplois directs et indirects
 - Renforcer la dynamique économique locale

L'ESSENTIEL A RETENIR

Le projet "Airvault 2025" a pour objet la modernisation de plus 80 % du process industriel avec l'utilisation des meilleures techniques disponibles. L'ambition principale est de faire évoluer la cimenterie d'Airvault pour en faire un site de référence portant les engagements du groupe en termes de réduction de l'empreinte carbone, de développement de l'économie circulaire et d'ancrage local. La mise en service de la nouvelle usine est prévue en 2025.



En raison du contexte sanitaire et pour une meilleure organisation, la participation aux réunions publiques et ateliers est soumise à inscription **par téléphone au 05 24 44 89 31** ou sur le site internet de la concertation www.concertation-airvault2025.fr dans la rubrique "Agenda"

LA CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

Du jeudi 1er juillet au vendredi 24 septembre 2021, sous l'égide de deux garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public.

LE DOSSIER DE CONCERTATION

- En version numérique sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr
- En version imprimée consultable dans les lieux de la concertation :
 - Le siège de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet ;
 - Les mairies de Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les-Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailoux, Marnes, Saint-Généroux, Saint-Jouin de Marnes (Plaine-et-Vallées).

DES PERMANENCES D'INFORMATION

Des permanences "mobiles"

- sur le marché d'Airvault les samedis 3 et 10 juillet et samedi 28 août 2021 matin
- sur le marché de Saint-Loup-Lamairé dimanche 29 août 2021 matin.

Des permanences publiques

- de 9h à 11h à la salle du CCAS à Airvault :
 - les mardis 6 et 13 juillet 2021, le vendredi 3 septembre 2021 et le mercredi 22 septembre 2021

Des permanences téléphoniques

tous les mardis de 16h30 à 18h30 au 06 50 64 64 08.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

au Domaine de Soulièvres, sur la commune d'Airvault, et simultanément en visioconférence.

- une réunion publique de lancement : le lundi 5 juillet 2021 de 18h à 19h30

- une réunion publique de partage des premiers enseignements : le mardi 21 septembre 2021 de 18h à 19h30

LES ATELIERS THÉMATIQUES

En présentiel et simultanément en visioconférence, de 18h à 19h30 :

- **Atelier n°1** : "Enjeux d'aménagement, sociétaux et économiques" Lundi 12 juillet 2021 – Salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault
- **Atelier n°2** : "Enjeux environnementaux et suivi" Jeudi 2 septembre 2021 – Domaine de Soulièvres à Airvault
- **Atelier n°3** : "Enjeux patrimoniaux et culturels" Mardi 14 septembre 2021 – Domaine de Soulièvres à Airvault

LE REGISTRE DES CONTRIBUTIONS

- le registre numérique sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr
- le registre papier mis à disposition sur les lieux de consultation du dossier de concertation

LE COURRIER

- par courrier électronique à l'adresse : contact@concertation-airvault2025.fr
- par courrier en libre réponse (sans affranchissement) adressé à la cimenterie : Cimenterie Ciments Calcia - Libre réponse n°93569 - 79600 Airvault

LES VISITES D'USINE

de 14h à 18h le mercredi 8 septembre et le samedi 11 septembre 2021

Pour des raisons de sécurité, les visites sont organisées en petits groupes et accessibles uniquement sur inscription (7 jours avant la date de visite souhaitée) par téléphone au 05 24 44 89 31 ou sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr. Des coordonnées complètes devront être fournies et les règles de sécurité applicables seront communiquées lors de la confirmation.



Arrêt sur

SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

AIRE DE JEU SOULIEVRES

Les petits en rêvaient, les grands l'ont fait...

La prairie de Soulièvres, vaste et naturelle, est un lieu magique pour nos enfants, propice aux rencontres et au jeu. Depuis peu, nos tout petits (moins de trois ans) ont leur espace bien à eux : une jolie cabane pour se cacher des parents avec toboggan et plans inclinés en pente douce, spécialement adaptée à la découverte et l'apprentissage de la motricité.

Ainsi chaque enfant, en fonction de son âge, pourra désormais trouver son bonheur sur ce grand espace de jeu, qui ne demande qu'à évoluer...



PASS CULTURE-SPORT

Afin de relancer la vie associative, les aides financières sont multiples en direction du public jeune pour leurs activités culturelles et sportives.

Le département des Deux-Sèvres avait mis en place cette année une participation aux frais d'inscription pour les 6/17 ans de 30 € + 15 € pour 2 activités (culturelles et sportives). Le dispositif va être reconduit pour l'année scolaire 2021/2022 mais les modalités seront votées courant juillet et elles seront consultables sur le site du Conseil Départemental. La municipalité d'Airvault relaiera ces informations à la rentrée.

Le gouvernement a également annoncé deux aides pour les jeunes.

Le « Pass Sport »

C'est une allocation de 50 € pour financer tout ou partie d'une licence sportive prise de septembre 2021 à juin 2022. Le ministère chargé des sports a annoncé qu'un courrier présentant les modalités du dispositif sera adressé durant l'été aux familles éligibles. Informations sur sports.gouv.fr

Le « Pass Culture »

Après une expérimentation de 2 ans dans plusieurs départements, ce dispositif devient national. Il permet aux jeunes qui fêtent leurs 18 ans, soit 800 000 par an, de recevoir 300 €, via une appli « Pass Culture ». Ils devront s'inscrire durant leur 18e année et pourront l'utiliser sur 24 mois. L'utilisation de la somme est fléchée pour l'achat de billet (cinéma, concert...), de biens culturels (livres, disques, instruments de musique...), de cours de pratiques artistiques ou de services numériques. En janvier 2022, le dispositif s'élargit aux moins de 18 ans : 25 € pour les quatrièmes, 25 € pour les troisièmes et 50 € par année et par élève en seconde, première et terminale. Avec ces 200 € supplémentaires, c'est un total de 500 € par jeune qui pourrait être attribué. service-public.fr vous explique comment en bénéficier.



TOURNOI PARATENNIS

Conforté par le succès rencontré lors des deux premières éditions, l'USA FAT, par la voix de son Président Stéphane KISLIG et les nombreux bénévoles qui le suivent dans cette aventure, a décidé de reconduire son tournoi para tennis, qui aura lieu cette année le dimanche 5 septembre, sur les terrains en extérieur si la météo est clémente, salles BORDAGE et Annexe si le temps n'est pas au rendez-vous.

Cette journée sera l'occasion de découvrir le sport autrement et d'encourager des athlètes venus des quatre coins de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Sur site et en espérant que les conditions sanitaires le permettront, ce tournoi sera placé sous le signe de la convivialité, avec buvette et possibilité de se restaurer le midi (réservation en ligne, 7 € le repas).

Celui-ci, soutenu par le Comité tennis 79, la Ligue de tennis Nouvelle Aquitaine, ainsi que la Fédération Française de Tennis, est une nouvelle fois parrainé par Stéphane HOUDET, médaillé à de nombreuses reprises aux jeux paralympiques de Pékin, Londres et Rio, mais également vainqueur de Roland GARROS ou encore de l'US Open. Sans oublier que ce tournoi est sponsorisé par le groupe LESCURE représenté par sa fromagerie de SAINT-LOUP, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département, la Commune, le Crédit Mutuel et bien d'autres mécénats, qui jouent un rôle essentiel dans la bonne organisation et la pleine réussite de cette journée.

Informations tournoi : www.union-sportive-airvault.com

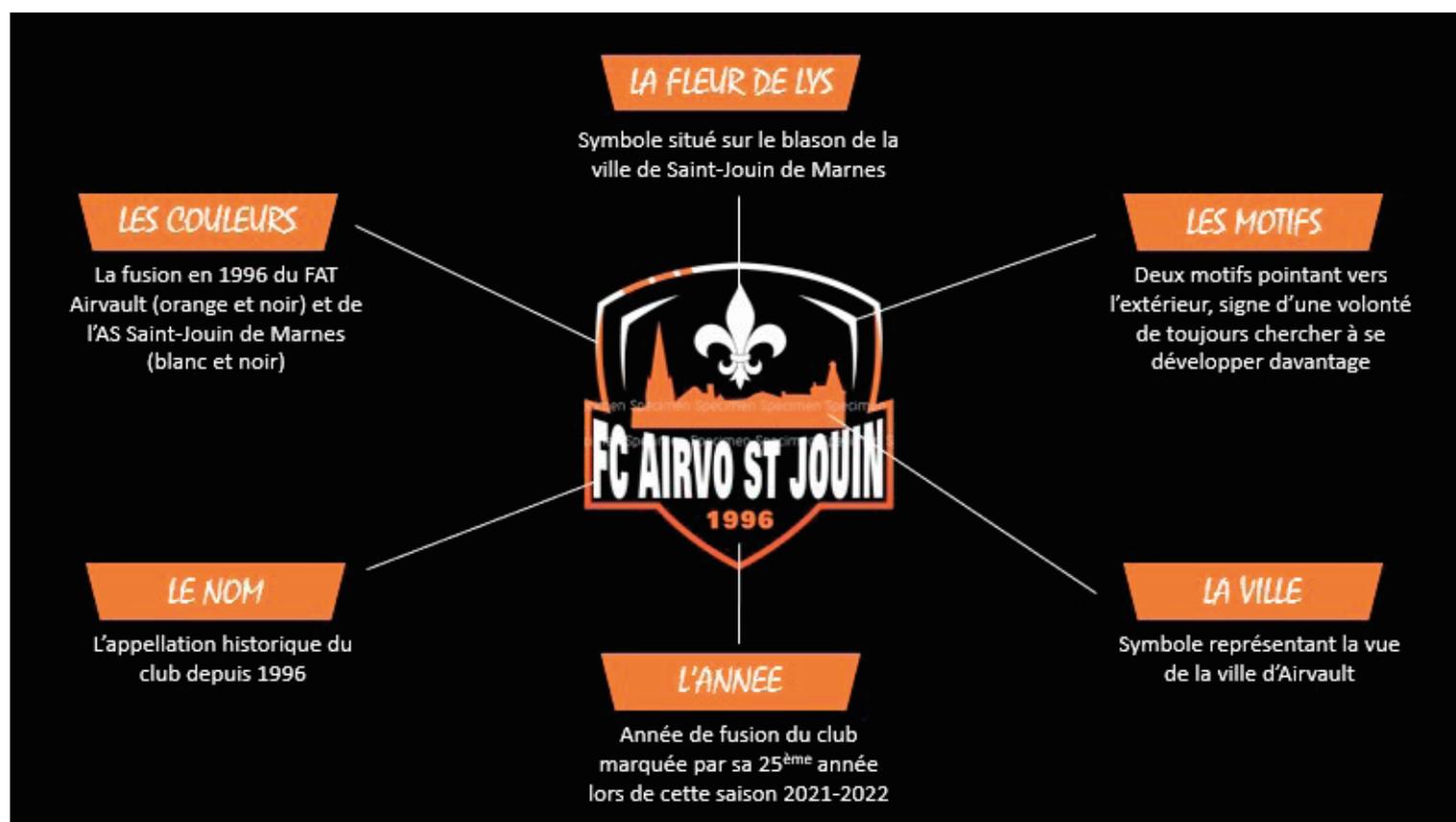


FC AIRVO-SAINT-JOUIN

Le club prépare ses 25 ans qu'il envisage, par souci de tranquillité et surtout de faisabilité, de fêter en mars 2022. L'association a également entrepris de modifier son logo dans une démarche collective.

Ainsi est apparu ce nouveau logo, reprenant les symboles du club. L'association est très enthousiaste et souhaite retrouver ses adhérents en septembre 2021.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les membres de l'association par mail : fcairvosaintjouin@gmail.com, ou par téléphone : 06 74 02 77 84 (pour obtenir tout renseignement sur la saint-varaudaise - section jeunes, auprès de Baptiste CHAUVET).



FIONA LIAIGRE

Fiona a évolué au FC Airvo Saint-Jouin durant 6 saisons. Arrivée en U6 et jouant avec la Saint-Varaudaise jusqu'en U13, elle rejoint Bressuire pendant 2 saisons avant d'être remarquée et recrutée par le FC Girondins de Bordeaux lors de stages de détection de Nouvelle-Aquitaine.

Fiona a obtenu depuis le statut de sportif de haut niveau et enchaîne les sélections en équipe de France U16. Le dernier rassemblement (début juin 2021) va déterminer si Fiona sera sélectionnée en Equipe de France pour participer au championnat d'Europe U17 (le premier tour aura lieu fin septembre 2021 et la phase finale se déroulera début mai 2022).

La décision n'était pas connue à l'impression de ce bulletin municipal.

A la rentrée scolaire prochaine, Fiona va également intégrer l'INF Clairefontaine en classe de première, tout en restant joueuse pour les Girondins.

La commune d'Airvault, Olivier FOUILLET Maire, les élus et l'ensemble de la population Airvaudaise soutiennent et félicitent Fiona (défenseure) pour ce parcours qui ne fait que commencer.





Arrêt sur

SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

MUSÉE MUNICIPAL JACQUES GUIDEZ D'AIRVAULT

Le musée est ouvert depuis le 19 mai. Il vous accueille gratuitement tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30.

L'Arboretum a été entretenu au printemps avec une belle taille et un résultat de qualité. Ce travail a été effectué par le service espaces verts que nous remercions.

L'exposition à la salle du cuvier « De la chambre noire au studio photo », c'est aussi une bonne ambiance et des équipes de bénévoles dévouées et disponibles. La saison 2021 a été travaillée et préparée conjointement entre l'association des Amis du Musée et le service patrimoine.



TOURNAGE SÉRIE WEB

Pour la saison 2 de la web-série « Un dîner aux chandelles », l'équipe de tournage « Saint-Louis Studio » est venue à deux reprises tourner à Airvault cette année.

L'histoire se déroule en 1913 ; après une première saison, qui se tient essentiellement à huit clos dans un château, « Saint-Louis Studio », a souhaité changer de décor et a choisi notre petite cité de caractère, pour son riche patrimoine et pour le dynamisme de sa population.

Une vingtaine de figurants locaux, vêtus à la mode de l'époque, dans les costumes de l'ARC ont participé aux différentes scènes, tournées en centre-ville et au pont de Vernay.

Des DVD sont en vente, pour tout renseignement, contacter STL à contact@stlstudios.fr.



LA CITÉ VUE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

Bientôt, vous pourrez découvrir Airvault comme vous ne l'avez jamais vu ! Avec la réalité augmentée, la commune vous propose une visite virtuelle de la cité telle qu'elle était au Moyen Âge. Cette application réalisée par la société Rendr, présentera les éléments disparus, redonnera son aspect médiéval au bâti transformé et pourra vous transporter dans des lieux inaccessibles. Entrez dans l'abbaye par la grande porte, découvrez le cloître avant sa destruction, le château et sa muraille crénelée... Au moyen d'un smartphone et d'un casque, à retirer au musée municipal, vous ferez un voyage dans le temps et partirez à la rencontre des moines de l'abbaye et des habitants de l'époque.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Europe.

Ce nouvel outil de découverte devrait être utilisable en fin d'été, suivez l'actualité du musée sur sa page facebook !

EXPOSITIONS

La photographie est à l'honneur cette année à travers 2 expositions :

DE LA CHAMBRE NOIRE AU STUDIO PHOTO - Musée municipal Jacques Guidez

Les Amis du musée, en partenariat avec le service patrimoine, présentent l'origine et l'évolution de cet art à travers des panneaux didactiques et de nombreux objets issus des collections du musée ou prêtés par des collectionneurs et les musées de Thouars et de Parthenay.

A découvrir salle du cuvier, tous les jours de 14h30 à 18h30 jusqu'au 30 septembre. Entrée libre

AIRVAULT AU SIÈCLE DERNIER - Place des Promenades

Cette exposition présente Airvault au siècle dernier. Certains clichés sont bien connus, d'autres moins. Saurez-vous reconnaître les rues, les monuments d'un autre temps ?

En accès libre sur la place des promenades jusqu'à la fin octobre.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

CULTURELLES

DATE	EVENEMENT	LIEU	CONTENU
du 3 au 18/07	Expo peinture	Chapelle des Trois Marie	ARC
07/07	Heure du conte	Médiathèque	Plus de 5 ans
09/07	Matinée jeux	Place des Promenades – Airvault	Animation autour de jeux de société et surdimensionnés
10 au 14/07	Festival - Musiques et Danses du Monde	Salle de Soulièvres - Airvault	5 Apéros concerts
16/07	Matinée jeux	Place des Promenades – Airvault	Animation autour de jeux de société et surdimensionnés
20/07	Soirée jeux		
23/07	Matinée jeux		
31/07	Au Bar'bouilleur	Musée - Airvault	Exposition œuvres artistiques et animations
05/08	Marché des producteurs	Place des Promenades - Airvault	Exposants et animation musicale
10/08	Soirée du patrimoine de gâtine	Église de Barroux	Danse et musique
18 au 22/08	Festival « les murs ont des oreilles »	Airvault – St-Loup Lamairé	Concerts musique classique
16 au 20/08	Stage danse hip hop et musique classique	Airvault – St-Loup Lamairé	Stage et représentation
24/08	Soirée jeux	Place des Promenades – Airvault	Animation autour de jeux de société et surdimensionnés
27/08	Matinée jeux		
28/08	Au Bar'bouilleur	Musée - Airvault	Exposition œuvres et animations
04/09	Ciné plein air	Musée – Airvault	Séance cinéma
16/09	Festival ah !	Musée – Airvault	Spectacle « gros »
18 et 19/09	Journées du patrimoine	Multi-sites	
19/09	Les Chantres d'Airvault et l'orgue à cylindre	Abbatiale	Chants et musique
19/09	Marché imprévu tous textiles et autres	Les halles	ARC



SPORTIVES

DATE	EVENEMENT	INFOS
01/08	Tournoi de pétanque provençale	Organisé par la pétanque airvaudaise
29/08	Sortie moto tourisme	Organisé par le moto club
04/09	Journée découverte du sport	14h à 18h et cérémonie des trophées sportifs de la ville d'Airvault à partir de 18h30
05/09	Tournoi paratennis	Organisé par l'USA&FAT et sa section Tennis
02/10	Chrono du val d'or	Contre la montre cycliste organisé par l'UCVO

ANIMATIONS MARCHÉS

Tous les samedis matin sur le marché d'Airvault



Zoom sur les ACTIONS SOCIALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

SIGNATURE DE LA CHARTE "VILLE AIDANTE ALZHEIMER"

Suite à la sollicitation de l'association France Alzheimer auprès des communes du territoire, Airvault, via son Centre Communal d'Action Sociale, a souhaité adhérer à la Charte «Ville aidante Alzheimer».

Selon les 3 axes majeurs définis par l'association : l'orientation, l'inclusivité et la sensibilisation, ce partenariat a pour objectif d'informer la population sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, de repérer et d'orienter les personnes concernées (aidants/aidés).

Le constat actuel reflète une méconnaissance de la maladie allant parfois jusqu'à des idées préconçues erronées.

Fort de son accompagnement auprès des usagers, le CCAS de la Commune d'Airvault souhaite élargir son champ d'action en travaillant en collaboration avec l'association France Alzheimer.

L'association insiste sur le rôle de l'aidant qui peut, selon les circonstances, s'épuiser ou encore s'isoler.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec Mme PRIEUR Agathe, Directrice du CCAS.



FRANCE SERVICES, PROCHE DE VOUS

Vous avez un souci pour une démarche administrative ou d'autres problématiques en relation avec les acteurs suivants :

- Le Ministère de la Justice
- Le Ministère de l'Intérieur
- La CCMSA
- La CNAF
- La Poste
- La CNAM
- La DGFIP
- Pôle Emploi

Le CCAS et toute son équipe sont là pour vous apporter des conseils et s'adaptent aux problématiques de chacun, alors n'hésitez pas à contacter le CCAS.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité conventionner avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay dans le cadre du dispositif « Argent de poche ». En effet, le CCAS est la structure la plus à même pour conduire cette action sociale qui est d'accompagner les jeunes dans une première approche professionnelle.

Ce dispositif permet donc aux jeunes domiciliés à Airvault et les communes déléguées, âgés de 16 à 17 ans, d'effectuer pendant les vacances scolaires des missions auprès des services municipaux, en fonction des besoins de la commune et des capacités du jeune.

Ainsi, Arthur a pu débiter cette expérience pendant les deux semaines des vacances d'avril auprès du service des espaces verts. Sa gratification va permettre de lui favoriser le financement d'un projet.

Il était prévu que plusieurs autres jeunes interviennent notamment au restaurant scolaire et au musée. Malheureusement, les nouvelles contraintes liées à la crise sanitaire nous ont empêchés de les accueillir. Nous pouvons comprendre leur déception, mais nous souhaitons fortement qu'ils puissent intervenir cet été.

Les jeunes mineurs intéressés par ce dispositif peuvent contacter le CCAS d'Airvault et s'inscrire auprès de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de la Gâtine au 13 bd Edgar Quinet à Parthenay - tel : 05 49 94 23 46.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'Etat a lancé le dispositif pour recruter 4000 conseillers numériques France Services sur l'ensemble du territoire français. Soucieux de l'accompagnement au numérique (individuel ou collectif), le CCAS s'est inscrit dans cette démarche et a reçu un avis favorable pour engager un conseiller numérique au sein de sa structure. Ainsi, Audrey JAHAN aura pour missions principales de vous aider à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette ...)
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) vos contenus numériques
- Installer et utiliser des applications utiles sur votre smartphone
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer vos courriels
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte



Pour tout renseignement :

CCAS- 16 Ter Rue Emmanuel Bonnet 79600 AIRVAULT - ccas@airvault.fr - 05 49 64 97 04

REPAS DES AÎNÉS

Dans le respect des consignes sanitaires, le repas des aînés prévu en décembre 2020 n'a pu être organisé à la salle de Soulièvres. Cependant, le Conseil d'Administration du CCAS avait décidé de transmettre à chaque habitant concerné un bon d'échange nominatif d'une valeur de 18€ à faire valoir dans l'un de nos 4 restaurants du territoire airvaudais. Malheureusement, comme chacun le sait, la situation sanitaire a prolongé la fermeture de ces établissements. Cependant, avec l'espoir tant attendu que ces commerces ouvrent leurs portes, la date de validité de ce bon 2020 est prorogée jusqu'au 30 septembre 2021. Alors, n'hésitez pas cet été et profitez de ce bon pour passer un moment chaleureux avec votre famille ou vos amis. Nos restaurateurs vous attendent avec impatience et sauront satisfaire vos papilles gustatives.

Quant à l'organisation du repas normalement prévu le jeudi 2 décembre 2021, nous respecterons les consignes sanitaires en vigueur à cette date-là. Cependant, nous espérons revivre les moments conviviaux partagés lors des années précédentes. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.



UN SOURIRE...

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter
Il crée le bonheur au foyer
Il est le signe sensible de l'amitié
Un sourire donne du repos à l'être fatigué
Rend du courage au plus découragé
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire
Soyez généreuse, donnez-lui le vôtre
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.*

Auteur non connu

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020/2026



FOUILLET Olivier, Maire, Président de droit		
8 membres élus désignés par le Conseil Municipal	8 membres représentant des associations nommés par le Maire	
CHABAUTY Viviane	AYRAULT Marylène	Club 3ème âge Soulièvres
CHARRIER Maryse - Vice Présidente	BERNIER Annick	Airvault Accueil
DAMBRINE Frédérique	BRAUD Françoise	CSC
DERBORD William	FREDERIC Elisabeth	ADMR
DURAND Ludivine	LEVEQUE Chantal	Cent pour 1 en Thouarsais
GUILBOT Dominique	MARLY Brigitte	Emmaüs
METREAU Jacques	POINEAU Eliette	Radio Val d'Or
PARTHENAY Frédéric	ROUSSEAU Bernard	FNATH

L'ÉQUIPE DU CCAS À VOTRE ÉCOUTE

De gauche à droite :

Murielle PROUST (adjoint administratif en charge de l'épicerie sociale et France Services), Rachel ROUCHE (Adjoint Administratif en charge de France Services), Agathe PRIEUR (Assistant socio-éducatif, directrice du CCAS), Audrey JAHAN (recrutée depuis le 1er juin 2021, conseillère numérique).



Pour tout renseignement :

CCAS- 16 Ter Rue Emmanuel Bonnet 79600 AIRVAULT - ccas@airvault.fr - 05 49 64 97 04



Regard sur le DEVOIR DE MÉMOIRE

AU REVOIR MADAME JOUBERT

Au mois de Mai, nous avons eu la tristesse de perdre la doyenne de Soulièvres. Hélène AUBRY, était née le 25 avril 1920 à Rochepaillé commune de Soulièvres, elle avait grandi aux Paranches et avait épousé un voisin habitant au Grand Moiré, René JOUBERT.

Pendant la guerre, elle était garde-barrière au Grand Moiré, puis son mari et elle allèrent s'installer à Saint-Loup, où ils tinrent une boucherie.

Quelques années plus tard, ils revinrent s'installer au Grand Moiré où René exerça le métier de négociant en bestiaux.

Toujours souriante et gaie, d'un naturel optimiste, Hélène jardinait encore l'année dernière et aimait bavarder avec les promeneurs qui traversaient le village.

Malheureusement à cause de la Covid 19, il n'a pas été possible de lui organiser de cérémonie pour fêter cet anniversaire exceptionnel.

Cependant, par respect à une aïeule d'un si grand âge, le CCAS d'Airvault lui avait fait l'honneur de lui faire porter une fleur le jour de ses 100 ans.

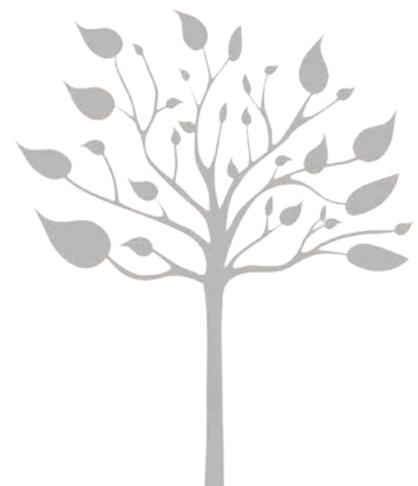
Au revoir Madame JOUBERT.



COMMÉMORATION DU 18 JUIN

Un rassemblement restreint a eu lieu le vendredi 18 juin devant le monument aux morts, afin de commémorer le 81ème anniversaire du discours du Général De Gaulle.

Cette cérémonie a permis de saluer sa mémoire, ainsi que celle des résistants français. Monsieur le Maire a donné lecture du texte de l'appel du 18 juin 1940, avant de procéder au dépôt de gerbe, en présence des maires déléguées, des représentants des anciens combattants et porte-drapeaux.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Compte-tenu de la pandémie, la journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a revêtu pour la deuxième année consécutive un protocole particulier.

Un format restreint a été mis en place car les cérémonies n'ont pas été ouvertes au public. Cependant, du fait de l'importance de tels rassemblements, du caractère fédérateur et du nécessaire devoir de mémoire, la population a été invitée à participer aux commémorations en pavoisant balcons et fenêtres et en respectant, individuellement ou en famille, une minute de silence en fin de matinée. De nombreux airvaudais ont ainsi pu s'associer aux actions publiques et à celles des associations patriotiques et mémorielles.

La commune remercie le partenariat fort que nous avons avec l'UNC d'Airvault et le Souvenir Français d'Airvault Saint-Loup pour la tenue de ces cérémonies, malgré le contexte sanitaire.

Le dépôt de gerbes a été suivi d'un temps de recueillement aux Monuments aux Morts d'Airvault, Borcq-sur-Airvault, Soulièvres et Tessonnière en présence du maire d'Airvault, des maires délégués et d'une délégation des anciens combattants et porte-drapeaux.





**L'INFO DU GRAND AIRVAULT - N°23
JUILLET 2021**

1 rue Constant Balquet BP 50001 - 79600 AIRVAULT
Tél : 05 49 64 70 13 - Fax : 05 49 70 80 76
Mail : mairie@airvault.fr - Site internet : www.airvault.fr
Facebook : mairie airvault

Direction publication : Mairie d'Airvault
Conception, photogravure et impression :
L'Impression créative - BRESSUIRE
Dépôt légal : 07/2021
Crédits photos : Mairie d'Airvault
Associations - Collections privées
L'Impression Créative